

Union pour les droits corporels (Unite for Body Rights (UFBR))

Organisation

Association pour la médecine et la recherche en Afrique (en anglais : “Amref Health Africa”)

Région

Les districts de Tanga et de Kilindi, en Tanzanie

Durée du programme

2011-2015

Mis en œuvre par

Le programme « UFBR » en Tanzanie a été établi par l'Alliance pour la santé et les droits sexuels et reproductifs qui inclut l'ONG Amref Health Africa Tanzania, l'association Health Action Promotion Association (HAPA), l'organisation Restless Development, l'organisation Médicos del Mundo et le National Institute for Medical Research (NIMR) (l'Institut national de recherche médicale). Toutefois, le projet à Kilindi est uniquement réalisé par Amref.

1. Aperçu du projet

Dans le district de Kilindi, dans le nord-est de la Tanzanie, Amref Health Africa œuvre pour que les jeunes disposent de services de santé sexuelle et reproductive adaptés à leurs besoins au travers du programme « Unite for Body Rights » (Unité en faveur des droits corporels).

Le projet vise à :

1. Former les agents de santé en matière de services adaptés aux jeunes.
2. Créer des centres de santé adaptés aux jeunes afin qu'ils leurs soient accessibles.
3. Mener un plaidoyer en direction du gouvernement pour que plus de ressources soient affectées aux soins de santé qui couvriront tant les dépenses médicales que celles du personnel.
4. Mettre en place des systèmes de référence / d'orientation entre les centres de santé et les écoles, les pharmacies et les clubs de jeunesse, afin de s'assurer que les jeunes aient plusieurs possibilités d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive selon leurs besoins.

Grâce à ces activités, le programme vise à :

- S'assurer que les jeunes, y compris les filles déjà mariées et celles non mariées, puissent accéder aux soins de santé dont ils ont besoin sans qu'ils soient confrontés à la discrimination.

2. Quels sont le(s) effet(s) attendus tel(s) qu'identifié(s) dans la Théorie du Changement de Filles, Pas Epouses?

- Les adolescentes mariées et non mariées ont un meilleur accès aux services de santé.
- Les services de santé et éducatifs ont des protocoles en place pour identifier les signes d'alerte et répondre aux risques liés au mariage des enfants.

3. Quelles sont les principales activités du projet ?

Formation des prestataires de soins de santé

Former les prestataires de soins de santé à fournir de services adaptés aux jeunes fait partie intégrante du programme. Le programme forme le personnel afin de s'assurer qu'il soit à l'écoute des jeunes et que ceux-ci puissent recevoir des soins de santé sans discrimination. A ce jour, en Tanzanie, « Unite for Body Rights » a formé 712 prestataires de services, a rénové quatre établissements sanitaires et a fourni des services à 34,304 personnes au travers de leurs activités. Le personnel reçoit régulièrement des formations pour assurer la cohérence des soins.

Plaidoyer pour que plus de ressources soient affectées aux soins de santé

Les partenaires ont également plaidé pour que le gouvernement s'assure que les établissements de santé soient bien équipés de personnel, de matériel et de fournitures médicales. Parallèlement, le programme a permis la construction de nouveaux établissements de soins de santé.

Établir des espaces adaptés aux jeunes dans les centres de santé

Lorsque les centres de santé sont adaptés aux jeunes, ils leur sont plus accessibles. Amref a ainsi rénové des centres de santé et établi des espaces conviviaux pour les jeunes, où il y a des ordinateurs avec des informations sur la santé sexuelle et reproductive (SSR), des jeux (comme des tables de billard), des livres et des brochures. Les pairs éducateurs sont également disponibles pour répondre aux questions et pour orienter les jeunes vers les services dont ils ont besoin.

Etablir des systèmes de référencement / d'orientation

La mise en place des systèmes de référencement / d'orientation entre les centres de santé et les écoles, les pharmacies et les clubs de jeunesse offrent aux jeunes plusieurs possibilités d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive selon leurs besoins. Ces systèmes encouragent les jeunes gens à demander conseil et à obtenir un encadrement au sein d'un espace où ils se sentent à l'aise, entourés de jeunes comme eux.

Plaidoyer pour mettre fin aux pratiques néfastes, y compris le mariage des enfants

Le programme « Unite for Body Rights » plaide au niveau local en faveur de règlements communautaires visant à mettre fin aux pratiques néfastes, y compris les mariages et les grossesses précoces, la mutilation génitale féminine / excision et la violence sexuelle et sexiste. Amref travaille à la révision et à la mise à jour des règlements afin qu'ils puissent être utilisés par les tribunaux de première instance du district, et forme les partenaires de l'alliance sur les procédures de formulation et de promulgation de ces règlements.

4. Le projet a-t-il été évalué ?

En 2013, l'ensemble du programme « Unite for Body Rights » a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

Plusieurs des conclusions et des leçons essentielles obtenues sont résumées ci-dessous :

- A Kilindi, le pourcentage de jeunes gens capables de prendre des décisions éclairées et sûres est passé de 41% en 2011 à 86% en 2013.
- Le pourcentage d'établissements de SSR ciblés, qui sont davantage conformes aux normes de la Fédération internationale du planning familial pour les services adaptés aux jeunes, a augmenté de 50% (4 sur 8, tous situés à Kilindi).
- Les partenaires ont réussi à créer une demande croissante pour des services de soins de santé mais, ce faisant, en revanche l'approvisionnement peine à suivre.
- Dans de nombreux établissements de santé, un seul prestataire de soins de santé est disponible pour fournir tous les services de traitement des patients, la prestation de soins anténatals, les accouchements et les services postnataux. Dans une situation qui présente autant de défis, il est difficile d'atteindre des niveaux de satisfaction élevés, parce que les gens doivent attendre longtemps pour obtenir les services dont ils ont besoin. En conséquence, le pourcentage d'établissements de SSR indiquant une augmentation de la satisfaction par les jeunes a augmenté de 0% et a diminué de 100% (3 sur 3 dans l'ensemble de la zone du programme « UFBR »).
- L'évaluation a noté l'existence de bonnes pratiques dans les stratégies multiples en faveur du renforcement du système de santé, à condition qu'elles fassent l'objet de lourds investissements, ainsi que dans la collaboration étroite avec le gouvernement à multiples niveaux.

5. Quels ont été les principaux défis rencontrés durant la mise en œuvre du projet ? Comment ont-ils été surmontés?

- Il est difficile de fournir des normes uniformes de soins de santé lorsqu'il y a des taux élevés de renouvellement du personnel de soins de santé, et les jeunes pourraient être moins satisfaits des services fournis par le nouveau personnel. Les membres du personnel les moins expérimentés commencent leur formation dans les zones rurales mais sont souvent transférés vers des zones plus urbaines où ils acquièrent plus d'expérience et de compétences. Lorsqu'ils sont transférés, l'équipement de l'établissement quitte aussi parfois les lieux, laissant les centres déjà détériorés dans un état encore plus pitoyable.
- Dans certains cas, en dépit de la formation reçue, certains prestataires de services continuent d'avoir des attitudes non adaptées aux jeunes.

6. Quels ont été les principaux facteurs de succès?

Plusieurs facteurs ont contribué à la réussite du projet :

- Une coopération étroite avec le gouvernement à différents niveaux a permis de maintenir un intérêt constant à Kilindi pour le renforcement des systèmes de santé.
- La formation et la nomination des points focaux des SSR dans les établissements.
- Renforcer les systèmes de documentation et de collecte de données dans les centres de santé communautaire.
- Une formation de routine ainsi que la reformation des prestataires de services ont permis, malgré tous les défis, de garantir que la demande soit satisfaite par des professionnels bien formés.

7. Que conseillerez-vous aux organisations de la société civile souhaitant mettre en œuvre un projet similaire ?

- Impliquez la communauté, y compris les dirigeants et les jeunes, dès le début.
- Ne vous concentrez pas uniquement sur la prestation de services : cette prestation rentre dans le cadre d'un programme communautaire de sensibilisation des droits des femmes et de la jeunesse, de l'information et de l'éducation sur les SSR et du plaidoyer.
- Impliquez le gouvernement ; les services de santé sont sa responsabilité. Éduquez non seulement la communauté à exiger leur droit à la santé, mais aussi le gouvernement à assumer ses obligations.